

BERNIER

Jean

lettres d'honneur 31 mars 1899 [2012]

né la Jursellière 2 juin 1855

Prêtre 15 juin 1878

à Combré 1879

en devient supérieur septembre 1897

décédé 28 décembre 1926

BERNIER Jean Désiré
Jumellière 2^e Juni 1855

Études à Mougazon

Tinsme Angers 19 déc. 1874

Tinsme " 22.5.75

diacre " 10.5.76

diacre " 22.XI.77

prêtre " 15.6.78

Licencié es lettres

prof des Hautes Études 1878

prof de 4^e à Cambée 5. X. 1879

" seconde " 1882

" rhétorique " 1889

Supérieur de Cambée 19.9. 1897

Ch^{re} honoraire 37 mars ~~1899~~ 1899

Démission pour maladie en été 1926

Accédé à 9.9 temps après

28 décembre 1926 à Cambée

S.B. 1927. n 34

(1930. n 549)

parents cultivators

fidèle, et sa prière aux yeux de Dieu qui l'agréait et à ses propres yeux, était la prière d'un curé toujours en charge, d'un curé toujours en sollicitude pour ses œuvres, heureux de voir autour de lui ses vicaires anciens et nouveaux, consolé de penser que toute son œuvre continuait et par les autres et encore quelque peu par lui-même et au moins en son nom.

« Les admirateurs et les amis de M. Simon, ses fidèles paroissiens garderont précieusement son souvenir et aimeront à se le représenter tel qu'ils l'ont connu. Il se tenait très droit et ne perdait rien de sa taille avantageuse, sa démarche était toujours digne et noble; dans les dernières années, elle demeurait plutôt lente et grave; son accueil que d'aucuns jadis redoutaient au premier abord, était paternel et bon; sur sa physionomie errait parfois je ne sais quelle malice discrète, mais dès qu'il parlait, il rassurait aussitôt par sa douce bonhomie et sa parfaite bienveillance; son regard vif et profond semblait lire dans l'âme de l'interlocuteur ou bien préparer ses répliques spirituelles et justes, parfois déconcertantes, quoique toujours de bon aloi. Ses instructions étaient claires et concises, son enseignement irréprochable. Ses rapports avec Dieu étaient si assidus et si fervents que nous les supposions tout à fait intimes.

« C'est au dernier jour de son Octave que la Vierge Immaculée a reçu l'âme du pieux pasteur pour la présenter à Dieu, et c'est au ciel, espérons-le, qu'il a célébré, dans une allégresse parfaite, le 67^e anniversaire de son sacerdoce, survenu providentiellement le 17 décembre, veille de sa sépulture.

« Et maintenant le corps de M. le chanoine Simon repose dans le cimetière du Fief-Sauvin, au milieu de ses parents et de ses amis d'enfance. Il aimait cette terre vendéenne, témoin des exploits de ses aïeux au temps de la Grande Révolution, il en aimait les sites pittoresques et variés, il en aimait les vieux souvenirs, il en aimait surtout la foi toujours vive. C'est là qu'il dormira son dernier sommeil en attendant la résurrection. »

Obsèques de M. le chanoine Bernier

Les obsèques de M. le chanoine Bernier, ancien supérieur du collège de Combrée, décédé le 27 décembre, en sa résidence de Bel-Air, ont eu lieu à La Jumellière jeudi dernier 30 décembre. Elles étaient présidées par Mgr Grellier, évêque de Laval, parent et ami du défunt, et par Mgr Costes, coadjuteur de Mgr l'Evêque d'Angers. Plus de cent prêtres, venus de tous les points du diocèse — et, à leur tête, Mgr Thibault, Mgr Crosnier, M. le Supérieur du Grand Séminaire, M. l'Archiprêtre de Segré, de nombreux chanoines et doyens, presque tous les supérieurs d'établissements libres et tous les professeurs de Combrée, se pressaient autour du cercueil de celui qui fut, au témoignage même de son évêque, l'un des membres les plus distingués et les plus méritants du clergé angevin. L'assistance remplissait la vaste église et comprenait, avec les compatriotes de M. Bernier, quelques-uns de ses anciens élèves et beaucoup d'amis.

Mgr l'Evêque de Laval fit la levée du corps et la conduite au cimetière. La messe fut célébrée par M. l'abbé Louis Mérit, qui a succédé

à M. le chanoine Bernier comme supérieur de Combrée. Tous les chants de l'office et de la messe furent exécutés par la schola des professeurs de l'Institution libre.

Avant l'absoute, Mgr Crosnier, directeur de l'Enseignement libre en Anjou, monta en chaire pour donner lecture d'une lettre de Mgr Rumeau, qu'une légère indisposition avait retenu loin de la cérémonie. Puis il commenta de quelques mots cette lettre pleine d'élogieux regrets en rappelant la haute dignité de vie du prêtre éminent que fut M. Bernier, son dévouement à la grande œuvre de l'éducation chrétienne, son affection profonde et généreuse pour Combrée, sa maison, pour La Jumellière, sa petite patrie, la paroisse toujours chère où il accourait prendre de courtes vacances lorsqu'il pouvait s'arracher aux soucis de sa charge, où il s'est retiré pour mourir.

Né à La Jumellière, le 2 juin 1855, M. Jean-Désiré Bernier, après avoir fait de très brillantes études à Mongazon, puis au Grand Séminaire d'Angers, fut ordonné prêtre le 15 juin 1878. Muni du diplôme de licencié ès lettres, il était nommé, dès la fin de l'année 1879, professeur à Combrée. Il occupa successivement et avec éclat les chaires de Quatrième, de Seconde et de Rhétorique sous le gouvernement de M. Claude.

Quand celui-ci mourut, dans le cours des vacances de 1897, tous les suffrages désignèrent M. Bernier pour le remplacer et les autorités diocésaines n'eurent qu'à ratifier un choix qui s'imposait.

Il aura donc été supérieur du grand établissement secondaire du Craonnais pendant vingt-neuf ans.

Successeur des Drouet, des Leroyer, des Claude, il se montra en tout digne de ses devanciers et sut donner à son collège un développement et une prospérité tels qu'il n'en avait jamais connu de pareils, même au temps où, grâce à M. de Falloux, le renom de Combrée balançait celui de Sorèze et de Juilly.

On se rappelle les triomphales solennités du Centenaire, en 1910, qu'il prépara et présida avec tant d'autorité et d'aimable distinction.

La guerre, qui désorganisa tous les services et causa tant d'inquiétudes aux supérieurs de nos maisons d'enseignement, ne ralentit point les progrès de l'Institution combréenne : une main ferme et experte la dirigeait.

Depuis quelques années, M. Bernier sentant ses forces faiblir, suppliait qu'on lui donnât un successeur. Mais il semblait encore si alerte et l'on avait tant de peine à concevoir Combrée sans lui, sans son fin sourire, si accueillant et si gracieux, sans son éloquence enchantée et enchanteresse qui l'avait fait surnommer le « Supérieur au verbe d'or » ! Et puis l'on espérait renouveler en son honneur les fêtes de 1922 et célébrer, en 1927, ses trente années de supériorat.

On dut pourtant céder à ses instances au mois de juillet dernier ; mais hélas ! il était trop tard. Epuisé par un mal terrible qui ne lui laissa que de rares répit, il est mort à 71 ans d'âge, au milieu d'une famille très aimante et très aimée, dont il fit l'édification pendant sa trop brève retraite.

Ce maître éducateur était un beau caractère, une intelligence très ouverte, un grand cœur et, par-dessus tout, un saint prêtre !

N. B. — Un service sera célébré pour le repos de l'âme de M. Bernier dans la chapelle du collège de Combrée, le mardi 25 janvier prochain.

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DU DIOCÈSE D'ANGERS

SOMMAIRE

I. *Partie officielle* : Éloge funèbre de M. le chanoine Bernier prononcé par Mgr Rumeau, évêque d'Angers, le 30 juin 1930, à l'occasion du transfert de sa dépouille mortelle dans la chapelle de l'Institution ecclésiastique de Combrée. — Livres condamnés. — Avis à MM. les Curés. — II. *Partie non officielle* : Calendrier liturgique. — Offices et Réunions. — III. *Diocèse d'Angers* : Nouvelles en peu de mots. — Translation des restes de M. le chanoine Bernier dans la chapelle du Collège de Combrée. — Institution Saint-Louis, Saumur : Mgr Costes à la fête des Anciens. — Université catholique de l'Ouest : Concours de 1930. — Le Congrès marial de Lourdes. — Maison de la Retraite du Sacré-Cœur. — Paroisse de la Trinité. — Pèlerinage à Ars et à N.-D. de la Salette. — Bibliographie. — Œuvre de la Préservation de la foi en Palestine. — Association des Chevaliers pontificaux. — IV. *Nouvelles diverses*.

PARTIE OFFICIELLE

ÉLOGE FUNÈBRE

de

M. le Chanoine BERNIER

prononcé par

Mgr RUMEAU, Évêque d'Angers

le 30 juin 1930, à l'occasion du

Transfert de sa dépouille mortelle

dans la chapelle de l'Institution ecclésiastique de Combrée

« Laudemus virum gloriosum et parentem nostrum in generatione sua, ... hominem divitem in virtute, pulchritudinis stadium habentem, pacificantem in domo sua. »

« Louons cet homme plein de gloire, qui fut notre père et dont nous sommes la race... Il fut riche en vertus; il eut le culte de la véritable beauté et il gouverna sa maison en paix. »

(Eccli., XLIV, 1, 6.)

MONSEIGNEUR (1),
 MES FRÈRES,
 MES CHERS ENFANTS,

I

Les honneurs suprêmes que nous rendons à la dépouille mortelle de M. le chanoine Bernier, sont, de notre part, un tribut de pieuse reconnaissance ; mieux encore, ils sont un acte de justice.

(1) Mgr Grellier, évêque de Laval.

Quatrième supérieur de l'importante Institution de Combrée; n'est-il pas digne de dormir son dernier sommeil dans ce sanctuaire, à côté des trois premiers?

On a pu écrire du premier, M. François Drouet, qu'il fut « le fondateur » de cette Maison ; du second, M. Louis Levoyer, qu'il en fut « le bâtisseur » ; du troisième, M. François Claude, qu'il en fut « le sauveur », et on a justement appelé le quatrième, M. Jean Bernier, « le triomphateur ».

Oui, le triomphateur ; car il eut le mérite de faire progresser cette œuvre dans des proportions inespérées et de lui faire atteindre, sous tous les rapports, une prospérité qu'elle n'avait jamais connue : *Laudemus virum gloriosum.*

Sans parler du caractère funèbre de cette cérémonie, elle est voilée par une ombre de tristesse profonde. Le successeur de M. Bernier, celui qui a conquis, à la tête de ce Collège, l'estime, la confiance et l'affection de tous ; celui qui a eu à cœur de rendre à son prédécesseur cet hommage exceptionnel ; qui a fait les démarches nécessaires et obtenu les autorisations requises ; qui a tout prévu, tout réglé, tout ordonné, n'est pas au milieu de nous. Un mal subit, — fruit, on peut le croire, de labeurs excessifs et aussi d'une défiance de lui-même que rien ne motivait, — est venu le frapper sans pitié, l'a condamné à un repos absolu, prolongé, et nous sommes réduits à lui adresser des vœux qui ne sont égalés que par nos regrets.

Je me reprocherais de ne pas remercier en même temps celui qui, sollicité de le suppléer, n'a pas reculé devant un surcroît de labeur et de responsabilité.

Un autre sacrifice, bien douloureux lui aussi, nous est imposé. Nous sommes privés de la présence de notre cher député, M. le comte Geoffroy d'Andigné, le sympathique président de l'Association amicale des anciens élèves. Vous en connaissez la raison. Qu'il daigne agréer nos communes et très vives condoléances, avec l'assurance de nos prières pour son gendre, M. le comte de Murard, qu'une mort si tragique et si prématurée vient de ravir à la tendresse des siens.

L'ineffable bonté de Dieu ne laisse jamais les douleurs sans quelque compensation. Remercions-le de nous avoir accordé plus qu'un dédommagement par l'éclat qu'apporte à cette solennité le très vénéré Pontife, qui préside avec tant de sagesse aux destinées de l'Eglise de Laval. Vous êtes bien ici à votre place, cher Monseigneur, pour plus d'un motif : votre proche parenté avec le très aimé et très regretté chanoine Bernier ; les liens si étroits qui unissaient vos cœurs ; la part active, je dois même dire prépondérante, que vous eûtes dans le choix dont il fut l'objet pour gouverner cette Maison ; ce que vous avez reçu de Combrée, quand vous figuriez parmi ses plus brillants élèves ; ce que vous lui procurez de gloire par un épiscopat qui fait si noble figure ; tout cela réclamait impérieusement l'honneur et le bienfait de votre présence.

II

L'éloge funèbre de M. le chanoine Bernier a été prononcé par Mgr Crosnier, de douce et pieuse mémoire. Ces pages exquisés sont

d'une remarquable fidélité ; on l'a dit avec raison : « C'est un portrait en pied. »

Je pourrais en dire autant de l'article qui lui a été consacré dans le *Bulletin de l'Association amicale des anciens élèves*. Une plume finement taillée a fait revivre cette physionomie morale d'une beauté si particulière et si attachante, en des termes où rivalisaient la pénétration de l'esprit et la délicatesse du cœur.

Dans ce double champ, riche de hautes pensées et de nobles sentiments, que me reste-t-il, sinon de glaner ? Je me bornerai donc à cueillir quelques traits et à tresser une couronne que mon cœur de pasteur et de père déposera, avec une piété émue, sur la tombe définitive d'un des prêtres de mon diocèse que j'ai le plus apprécié et le plus aimé.

M. le chanoine Bernier a consacré sa vie sacerdotale tout entière — quarante-cinq ans — au ministère de l'éducation.

Si saint Grégoire le Grand a pu observer que la direction et le gouvernement des âmes est l'art des arts : *Ars artium regimen animarum* (1), que dirons-nous, lorsqu'il s'agit de former, d'orienter l'âme des enfants, de préparer leur avenir, afin qu'ils soient un jour, ou de saints prêtres dans l'Eglise, ou des chrétiens exemplaires dans le monde ?

M. le chanoine Bernier y excella, et pour cela il parut un prêtre modèle : *Divitem in virtute*, un maître accompli : *Pulchritudinis studium habentem* ; un supérieur consommé : *Pacificantem in domo sua*.

III

Tout d'abord, il se montra un prêtre modèle, parce qu'il fut un homme de grande foi. Cette foi vendéenne, que l'enfant avait puisée dans un foyer, qui était un vrai sanctuaire, et au sein d'une paroisse — La Jumellière — dont il demeura toujours fier, comme il la rendit fière de lui ; — cette foi que le pieux et brillant élève des Frères de Saint-Gabriel, puis du Petit Séminaire de Mongazon développa sous la conduite de maîtres aimés ; — cette foi que le lévite du Grand Séminaire acheva d'affermir dans des études approfondies et sous une direction sage et sûre, dont il garda l'empreinte jusqu'à son dernier soupir ; — cette foi vendéenne demeura, toute sa vie, comme la respiration de son âme. Le surnaturel était son atmosphère. Il ne se distinguait point par cette dévotion mystique qui dévie si facilement en fausse dévotion ; il avait cette piété solide, franche, épanouie, qui allait droit à Dieu ; qui réglait toutes ses pensées, tous ses sentiments, toutes ses paroles, tous ses actes, et qui rayonnait dans la belle tenue de sa personne. Pour en être convaincu et profondément édifié, on n'avait qu'à contempler son attitude au pied du tabernacle et surtout à l'autel.

Il se montra un prêtre modèle, parce que sa piété était aimable et souriante. Elle ne lui ôtait rien de l'aménité et de la belle humeur qui étaient le fond de son caractère ; au contraire, il se donnait tout à tous, avec grâce, avec affabilité, dans la mesure même où il s'était donné tout à Dieu.

Il se montra un prêtre modèle, parce que sa piété foncière fut géné-

(1) *Pastor.*, Pars I, cap. 1.

ratrice des plus hautes vertus. Quelle dignité de vie, où la critique n'eut jamais de prise ! Quel souci d'élever sa perfection à la hauteur de la dignité sacerdotale, et quel ascendant, quel prestige en devint le fruit !

IV

En second lieu, il se montra *un maître accompli*. Pendant dix-huit ans, il professa successivement, avec un succès égal, dans les classes de quatrième, de seconde et de rhétorique.

Au maître il faut la science. Il l'avait acquise surabondamment dans notre chère Université catholique, sous un formateur qui a fait école, Mgr Pasquier. Il s'y était révélé un esprit ouvert, appliqué, positif, équilibré, méthodique et pénétrant, pour qui la licence ès lettres avait été un succès facile.

Au maître le savoir ne saurait suffire, il faut le savoir-faire. Par là, j'entends qu'il doit être apte à communiquer le trésor de la science qu'il a patiemment acquise. C'est un don précieux entre tous et M. Bernier le posséda excellemment. Son enseignement était très goûté, parce qu'il brillait par la précision et la clarté ; de là des progrès dans les études et des succès académiques qui faisaient l'apologie de la Maison ; car parents et élèves, pénétrés de confiance, ne manquaient pas de publier la louange.

Quand je dis qu'au maître il faut le savoir-faire, j'entends aussi qu'il doit exercer prudemment l'autorité et faire respecter la discipline. En cela, comme en tout le reste, M. Bernier se distinguait par cette pleine possession de lui-même et par cet esprit de justice qui forçait l'élève, même sous le coup d'une punition, à lui rendre hommage. De là ce résultat inappréciable, qu'il faisait toujours régner l'ordre dans sa classe et qu'il était un professeur très aimé, parce qu'il savait tempérer la fermeté par l'indulgence et la bonté.

Au maître il faut le dévouement, un dévouement de toutes les heures, inspiré par ce que j'ose appeler la conscience professionnelle. Cette conscience et ce dévouement, M. Bernier les poussa jusqu'au scrupule. Avec quel soin il préparait ses cours ! Avec quelle minutie il contrôlait et corrigeait les travaux de ses élèves ! Avec quelle sollicitude il suivait leurs progrès ! Avec quelle patience et quelle persévérance il stimulait et entraînait les retardataires !

Il ne connut jamais la lassitude que peut engendrer la monotonie d'un tel labeur. Savez-vous pourquoi ? Parce qu'au-dessus du maître, il y avait en lui l'apôtre qui ne perdait jamais de vue, dans chacun de ses élèves, ou bien une âme sacerdotale à préparer de loin, ou bien une âme de chrétien militant à armer pour les luttes de la vie.

Aussi quelle reconnaissance n'a-t-il pas recueillie de la part de ces dix-huit générations d'adolescents qui surent apprécier, comme il convenait, le bienfait d'une formation rêvée !

Ce qui ajoutait à ses mérites, c'est qu'entre temps il remplissait les fonctions de vicaire auxiliaire dans l'excellente paroisse du Tremblay ; et ce ministère, qui était pour lui une heureuse diversion, fut pour le vénérable curé un secours hautement apprécié, tandis qu'il était pour les fidèles un sujet de légitime fierté.

V

Des qualités si remarquables l'appelèrent à une charge plus élevée; *celle de supérieur*. — Je dis : une charge et non un honneur; car dans l'Eglise les honneurs sont avant tout des charges.

L'honneur, il aurait pu le décliner; il était assez humble pour cela. La charge, il n'était pas en droit de s'y dérober.

Il s'inclina donc devant la décision de l'autorité épiscopale; il gouverna sa maison pendant vingt-neuf ans, et, dès la première heure, il s'y montra à la hauteur de sa tâche.

L'Institution de Mongazon, qui l'avait formé, aurait pu jalouser celle de Combrée. Combrée aurait pu, de son côté, invoquer une tradition diocésaine et solliciter comme supérieur un de ses anciens élèves. L'objection ne se présenta qu'à l'esprit du nouvel élu, tant le choix était heureux et flatteur.

Il fut un supérieur consommé, parce qu'avec ses confrères, très humblement et très simplement, il se regardait comme l'un d'eux et que, pour être le premier, il ne les traitait pas avec moins d'égards; soucieux de conquérir leur confiance, plutôt que de leur faire sentir son autorité; ayant à cœur, sans rien sacrifier de ce qui convient à un chef, d'être avant tout leur ami, comme il était leur modèle.

Il fut un supérieur consommé, parce qu'à la tête de la Maison il se montra pour les élèves, pour tous les élèves, sans préférence et sans exception, un père plein de tendresse; lent à punir, prompt à pardonner; s'appliquant à prévenir le mal plutôt qu'à le corriger; s'imposant à la vénération et à l'amour des petits et des grands par le rayonnement de sa piété sacerdotale, qui ne voyait en eux que des âmes à mouler dans la vertu. N'était-ce pas sous l'empire de ces préoccupations qu'on le trouvait toujours présent dans son cher Collège, attentif à ses moindres devoirs, très régulier et très pratique dans la petite méditation qu'il leur faisait chaque matin, comme dans la lecture spirituelle dont bénéficiaient les grands chaque soir; toujours prodigue des conseils qui étaient de nature à éveiller en eux les appels ou, au besoin, les reproches de la conscience et à enflammer leurs juvéniles ardeurs.

Il fut un supérieur consommé, parce que le souci constant du parfait recrutement de sa Maison le rendait actif et vigilant, au point de ne laisser aucun répit à sa sollicitude; ce qui fut une des causes, je l'ai dit, d'une prospérité sans précédent.

J'ajoute qu'il ne fut pas moins préoccupé de suivre de près ceux qui avaient terminé leurs études et, en particulier, de faire fleurir, pour le plus grand honneur et pour le plus grand succès du Collège, l'Association amicale des anciens élèves, qui nous donne aujourd'hui un si beau et si touchant spectacle.

Il fut un supérieur consommé, parce qu'il se montra un administrateur sage et prudent; admirablement secondé, d'ailleurs, par un économe qui a laissé un nom, et qui, on le sait, a été judicieusement remplacé. De là, une situation matérielle, loin d'être opulente sans doute, mais qui inspire une entière sécurité.

Il fut un supérieur consommé, parce que dans ses rapports avec l'extérieur, spécialement avec les familles des élèves, il fit paraître

invariablement l'accueil à la fois le plus digne et le plus bienveillant ; avec cette physionomie sympathique et souriante qui gagnait les cœurs, avec cette exquise urbanité qui était le reflet d'une âme toute pétrie de charité.

Il fut un supérieur consommé enfin, parce què, lors des circonstances solennelles, dans ses discours, dans ses prédications, il avait à son service un verbe d'or ; — puissance sans égale pour ceux qui, par profession et surtout par leur vocation sainte, doivent exercer autour d'eux une influence décisive.

VI

Un dernier trait :

Le signe des prédilections divines, à l'égard d'une âme, celui qui ne trompe pas, c'est la souffrance. Les saints l'appellent « la visite de Dieu ». Un de nos grands mystiques (1) n'a pas craint de la nommer « le baiser du crucifix ».

La souffrance, en effet, est une grâce ; elle expie ; elle transfigure ; elle va plus loin, elle nous fait contracter avec l'adorable Victime du Calvaire un cachet de ressemblance, qui est la vraie marque des prédestinés. Comme cette vérité s'applique, en particulier, au ministre de Jésus-Christ, qui ne serait prêtre qu'à demi, s'il n'était pas victime volontaire, à l'exemple et pour l'amour de son Maître : *Hostia pro Hostia. Sacerdos et victima !*

C'est donc manifestement avec un dessein de miséricordieuse tendresse que Notre-Seigneur envoya la souffrance à M. le chanoine Bernier pour achever de le sanctifier.

Cruels déchirements de l'adieu à son bien-aimé Collège ; douleurs corporelles, qui ruinèrent ses forces et tarirent peu à peu en lui les sources de la vie ; angoisses morales, inséparables des approches de la mort entrevue ; il accepta tout avec la plus entière soumission ; il offrit tout avec sérénité. Comme il avait travaillé toute sa vie pour Dieu, il bénit la souffrance qui était le suprême travail de Dieu en lui. Il fit de l'abandon à son adorable volonté l'expression suprême de ses sentiments et il attendit son appel avec confiance. Que pouvait-il craindre ? Il allait être jugé par Celui qu'il n'avait jamais cessé d'aimer d'un amour souverain.

VII

Après cette rapide esquisse, que nous reste-t-il, sinon de garder, dans le sentiment de l'admiration et de la reconnaissance, le pieux et fidèle souvenir de celui qui fut un modèle de prêtre, de maître et de supérieur. *Mementote praepositorum vestrorum ?* (2).

Souvenons-nous de lui pour prier, puisque l'Eglise, en mère prudente, nous y invite ; — bien persuadés, d'ailleurs, que n'ayant plus besoin de nos pieux suffrages, il les fera descendre sur nous en pluie de grâces.

Souvenons-nous de lui pour obtenir qu'il veille de Là-Haut sur cette Maison qui fut ici-bas « la grande passion de sa vie ».

(1) Mgr Gay.

(2) *Hebr.*, XIII, 7.

Souvenez-vous de lui, prêtres d'hier et prêtres de demain, qui fîtes ses disciples, afin d'obtenir, par son intercession, que votre perfection et votre fécondité sacerdotales ressemblent à la sienne.

Souvenez-vous de lui, vous, dont il fut le formateur et le père ; vous qu'accompagnèrent sa sollicitude et ses conseils dans vos différentes carrières, afin qu'il vous obtienne la grâce de conserver ou de restaurer en vous l'empreinte qu'il vous donna, et de vivre dans le monde en hommes de conviction, de caractère et de vertu.

Souvenez-vous de lui, mes chers enfants, chaque fois que, dans ce sanctuaire, vous arrêterez votre regard sur sa pierre sépulcrale et, en vénérant sa dépouille à l'égal d'une relique, suppliez-le d'étendre sa protection sur chacun de vous, ainsi que sur tous ceux qui vous succéderont, afin qu'ici se perpétue, de génération en génération, une riche floraison, soit de vocations sacerdotales, soit de chrétiens de haute valeur intellectuelle, morale et religieuse.

Et nous tous enfin, mes Frères, souvenons-nous de lui pour recueillir de ses exemples les deux sciences les plus nécessaires, celles qui nous apprendront à passer avec sécurité du temps à l'éternité : la science de la vie, qui est celle de bien agir, et la science de la croix, qui est celle de nous résigner, c'est-à-dire de mettre Dieu entre nous et nos douleurs.

Ainsi soit-il !

Livres condamnés

La *Semaine religieuse* de Rennes a publié une ordonnance de S. Em. le cardinal Charost, portant condamnation d'une collection impie, intitulée « Christianisme ». En voici le texte intégral :

« Une propagande intensifiée est faite auprès d'un certain nombre de prêtres de notre diocèse, recommandant la collection intitulée « Christianisme », éditée à la librairie Rieder, de Paris. Pour mieux tromper les lecteurs, un catalogue des ouvrages qui ont paru dans ladite collection est encarté dans un prospectus de la librairie Alcan, annonçant un ouvrage récent du R. P. Lecanuet, sur *les Signes avant-coureurs de la Séparation*.

« Les ouvrages qui figurent dans la collection « Christianisme » des éditions Rieder, sont signés des noms ou pseudonymes suivants : A. Houtin, Couchoud, A. Loisy, Delafosse, L. Coulange, V. Normand, Alfarc, etc.

« Nous déclarons que cette collection n'est qu'une entreprise d'impiété dirigée contre l'Eglise et la foi catholique, dont elle nie radicalement la divinité et la légitimité.

« En conséquence, nous mettons cette collection tout entière à l'index de notre diocèse. Nous en interdisons la lecture sous peine de péché grave, même à ceux qui ont permission de lire les ouvrages figurant à l'index.

« † ALEXIS-ARMAND cardinal CHAROST,
« Archevêque de Rennes. »

Mgr l'Evêque d'Angers déclare adhérer pleinement à cette condamnation des ouvrages de la collection « Christianisme », publiée par la librairie Rieder et en interdit la lecture, sous peine de péché grave, même à ceux qui ont la permission ordinaire de lire les ouvrages figurant à l'index.

BERNIER 532 Jean (1855-1926)

Combrée (tout) de diocèse d'Angers de à

Combrée (professeur de quatrième) de diocèse d'Angers de 1879 à 1882

Combrée (professeur de seconde) de diocèse d'Angers de 1882 à 1888

Combrée (professeur de troisième) de diocèse d'Angers de 1888 à 1889

Combrée (professeur de rhétorique) de diocèse d'Angers de 1889 à 1897

Combrée (supérieur) de diocèse d'Angers de 1897 à 1926